

M.Philippe PARE  
Secrétaire Général du CAEC

Aux Chef d'Etablissement du 1<sup>er</sup> Degré

Angers, le vendredi 13 septembre 2019

**Objet : évolution des outils de gestion des suppléances dans le 1<sup>er</sup> Degré**

Madame, Monsieur Le Chef d'Etablissement,

Le Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique a décidé de déployer un nouvel outil national de gestion des suppléances pour le 1<sup>er</sup> Degré – Ange RH – dont l'utilisation s'impose à nous. Cette application a vocation à s'interconnecter avec une nouvelle application – EASI – développée par le Ministère de l'Education Nationale, permettant notamment aux services gestionnaires de mettre en œuvre de façon optimisée la paye de nos suppléants.

La mise en œuvre de l'interconnexion entre Ange RH et EASI est annoncée pour le 2 octobre 2019, date à laquelle l'utilisation d'Ange RH devra être effective sur notre territoire.

Jusqu'à la date du 2 octobre, la gestion des suppléances en 1<sup>er</sup> degré se poursuit selon les procédures et les formulaires jusqu'à présent en vigueur.

A partir du 2 octobre, les modalités de déclaration d'absence d'un enseignant resteront inchangées puisque ce sont toujours les services des DDEC qui créeront les dossiers d'absence dans Ange RH et qui assureront la recherche des suppléants dans le vivier qu'ils continueront de gérer.

De son côté, le chef d'établissement se connectera à Ange RH uniquement pour valider le suppléant proposé et assurer la transmission dématérialisée du dossier de suppléance au SAGEPP via EASI. Ces démarches remplaceront l'envoi papier actuel des imprimés 3 (installation d'un suppléant) et 5 (déclaration absence d'un titulaire). Il se connectera également dans Ange RH pour renseigner l'évaluation à l'issue de la suppléance.

Nous pouvons déjà vous préciser que la connexion au portail Ange RH se fera avec vos identifiants Gabriel (Ange 1D) et nous vous communiquerons en temps utiles les procédures nécessaires.

Nous vous souhaitons un excellent début d'année scolaire et nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur Le Chef d'Etablissement, nos sincères salutations.

Philippe PARE  
Secrétaire Général du CAEC

